

sur aucun fait. Il est possible que le comité aide à le démontrer.

M. MacNICOL: L'expression "verbiage" n'est-elle pas un euphémisme?

M. KUHL: Il est temps que la population canadienne sache que la philosophie de la C.C.F. s'appuie sur les mêmes principes totalitaires que propagent les communistes. Il est temps que nous l'apprenions. Je n'ignore pas que la C.C.F. nie qu'il y ait des points de ressemblance entre les deux philosophies, mais à les écouter,—abstraction faite des mentions de la C.C.F. ou du parti ouvrier-progressiste, ou de tout autre camouflage dont ils se recouvrent,—on ne saurait guère les distinguer. Ils tiennent tous les deux les mêmes propos. Ils condamnent tous deux les bénéfiques et s'opposent à l'entreprise privée.

Si du point de vue doctrinal il n'y a pas de différence entre eux, pourquoi sont-ils ennemis jurés? A mon avis, c'est qu'ils recherchent tous les deux le pouvoir, voilà tout.

M. KNOWLES: Parce que nous sommes des démocrates. Vous ne comprenez pas cela.

M. KUHL: L'honorable député a parlé de socialisme démocratique. Ces deux termes sont aussi contradictoires que le blanc et le noir, l'est et l'ouest, ou le haut et le bas. Les mots socialisme démocratique s'excluent absolument.

M. KNIGHT: L'expression "conservateur-progressiste" est tout aussi contradictoire.

M. KUHL: En effet. Ainsi que l'honorable député de Wetaskiwin (M. Jaques) l'a déjà fait remarquer, l'unique différence entre la doctrine de la C.C.F. et le communisme, ou entre le socialisme et le communisme, c'est que ce dernier veut brusquer les choses. Il n'y a guère d'autre différence.

J'ai dit tout à l'heure que je serais bref, pourvu qu'on s'abstint de me provoquer. J'ai fait quelques observations au sujet de la C.C.F.; je parlerai maintenant du parti conservateur-progressiste. Quelques instants me suffiront. Toutefois, je reconnais bien volontiers avec les membres de ce parti...

Des VOIX: Très bien!

M. MacINNIS: Entre conservateurs, l'entente est facile.

M. KUHL: On peut prouver n'importe quoi en isolant certaines phrases d'un texte. Qu'on veuille bien attendre que j'aie terminé ma phrase. Je voulais dire que je peux approuver sans réserve leur plaidoyer en faveur du maintien de l'entreprise privée. Je suis entièrement d'accord avec eux sur ce point. Je

les trouve cependant illogiques lorsque, du même coup, ils préconisent la réduction des impôts et l'expansion des services. Ils doivent certes se rendre compte que les deux resteront incompatibles tant qu'ils accepteront la politique financière qu'ils approuvent manifestement. Ils ne semblent pas attirés par le programme financier du parti créditiste. Ils n'ont pas de politique financière qui leur soit propre et pourtant ils veulent en arriver aux mêmes résultats que le crédit social. Je les engage donc à réfléchir sur certaines déclarations qu'ils formulent à ce sujet. Ils ne peuvent soutenir deux propositions contradictoires. S'ils entendent réduire les impôts, il leur faudra trouver ailleurs les fonds nécessaires à l'administration du pays. Ils ne nous ont jamais dit de quelle façon ils prélèveraient les fonds requis, après avoir diminué les taxes.

Notre groupe préconise un abaissement des impôts et pour ma part je suis allé jusqu'à proposer l'abolition de toutes les taxes fédérales, sauf le retrait de crédits superflus. Mais j'ai proposé de remplacer les impôts par autre chose. Jusqu'ici cependant, les conservateurs-progressistes n'ont rien trouvé à substituer aux impôts.

M. JOHNSTON: Ils devraient au moins être progressistes.

M. KUHL: Un mot maintenant des libéraux.

M. GIBSON (Comox-Alberni): Ils ont le cuir bien épais.

M. KUHL: Il n'est pas juste que le premier ministre et ses partisans, à titre de gouvernement du pays, demandent à toute la députation d'assumer une responsabilité qui incombe au parti libéral. C'est lui qui a accepté la responsabilité de conduire les affaires du pays. Ayant ambitionné ce privilège, il est de son devoir d'accepter cette responsabilité et, si les circonstances ne sont pas à son gré, qu'il organise ses affaires de manière à obtenir les résultats que réclame la population. Par l'institution de ce comité, le Gouvernement, je le crains, tente de transmettre sa responsabilité au Parlement et de s'en faire un bouc émissaire.

M. IRVINE: Et quel bouc ce sera!

M. KUHL: Pour justifier ses actes, il répète sans cesse qu'il représente le peuple, qu'il a été élu par lui et que, par conséquent, c'est le peuple qui désire qu'il en soit ainsi. Ce n'est vrai qu'en partie. D'après notre mode actuel de politique de parti, la façon de diriger les affaires du pays ne reflète pas véritablement l'opinion. Le Gouvernement n'a donc pas tout à fait raison de dire que ses actes